

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

REUNION DU MARDI 23 SEPTEMBRE 2024

PV N° 2

Présents : M. ECOBICHON (Président), Mmes AUGER, LABETOULLE, MM. BERNARD, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.

Excusés : MM. APOLLARO, PERRIERE, RANCIER.

Assiste : M. LACAN (Responsable Fonctionnement et Développement).

* ADOPTION D'UN PROCES VERBAL

Le procès-verbal n° 1 de la réunion du 22/07/24 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

ORGANISATION DE LA COMMISSION

Il est procédé à la mise en place de Sous-Commissions qui seront chargée de refixer les rencontres suivant les catégories :

- Seniors garçons : MM. BERNARD, PARIS, PLANCHAT, ROBERT.
- Seniors filles : Mmes AUGER, LABETOULLE, M. BERNARD.
- Jeunes : MM. PARIS, PERRIERE, ROBERT.

Des réunions en visio, auxquelles le Président de la Commission assistera, sont préconisées pour ces Sous-Commissions.

POINT SUR LES CHAMPIONNATS

* ENREGISTREMENT DES FORFAITS :

DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- **Match Ste FEYRE (3) / ROYERE DE VASSIVIERE (1) du 22/09/24.**
1^{er} forfait de Royère de Vassivière (1) : amende 50 euros.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE B :

- **Match St AGNANT DE VERSILLAT (2) / BOUSSAC (3) du 22/09/24.**
1^{er} forfait de Boussac (3) : amende 50 euros.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE C :

- **Match LUSSAT (1) / GOUZON AVENIR (3) du 22/09/24.**
1^{er} forfait de Gouzon Avenir (3) : amende 50 euros.

* MISE A JOUR DES CALENDRIERS :

La Sous-Commission Seniors garçons se réunira en visio le lundi 30 septembre prochain pour fixer les rencontres suivantes :

DEPARTEMENTAL 1 :

- Match AUZANCES (1) / ESM LA SOUTERRAINE (1) du 14/09/24.
- Match PEYRAT LA NONIERE (1) / AUBUSSON EF (2) du 14/09/24.
- Match St AGNANT DE VERSILLAT (1) / BENEVENT-MARSAC (1) du 15/09/24.
- Match GOUZON AVENIR (2) / St FIEL (1) du 14/09/24.
- Match CHAMBON (1) / MERINCHAL (1) du 15/09/24.
- Match AUZANCES (1) / BENEVENT-MARSAC (1) du 28/09/24.
- Match CHAMBON (1) / AUBUSSON EF (2) du 29/09/24.
- Match Ste FEYRE (1) / St AGNANT DE VERSILLAT (1) du 29/09/24.
- Match St FIEL (1) / MERINCHAL (1) du 29/09/24.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE A :

- Match St MAURICE ES (1) / CHENERAILLES (1) du 15/09/24.
- Match St DIZIER-LEYRENNE (1) / BUSSIÈRE-DUNOISE (1) du 15/09/24.
- Match St SULPICE LE GUERETOIS (2) / St SEBASTIEN-AZERABLES (1) du 15/09/24.
- Match AJAIN (1) / St VAURY (1) du 15/09/24.
- Match BENEVENT-MARSAC (2) / DUN-NAILLAT (1) du 15/09/24.
- Match BOURGANEUF (2) / St SEBASTIEN-AZERABLES (1) du 28/09/24.

DEPARTEMENTAL 2 - POULE B :

- Match BOUSSAC (2) / FELLETIN (1) du 07/09/24.
- Match FELLETIN (1) / AHUN (1) du 15/09/24.
- Match JARNAGES-PARSAC (1) / AUZANCES (2) du 15/09/24.
- Match EVAUX-BUDELIERE (1) / VALLIERE (1) du 15/09/24.
- Match St SULPICE-St GEORGES (1) / MAINSAT-SANNAT (1) du 15/09/24.
- Match MERINCHAL (2) / FLAYAT (1) du 15/09/24.
- Match Ste FEYRE (2) / FELLETIN (1) du 29/09/24.
- Match JARNAGES-PARSAC (1) / AHUN (1) du 29/09/24.
- Match EVAUX-BUDELIERE (1) / MAINSAT-SANNAT (1) du 29/09/24.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (1) / Ste FEYRE (3) du 15/09/24.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 à 15 heures.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE B :

- Match BOUSSAC (3) / CREUSE AVENIR 2005 (1) du 08/09/24.

DEPARTEMENTAL 3 - POULE C :

- Match RETERRE-FONTANIERES (1) / BORD St GEORGES (1) du 15/09/24.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (2) / Ste FEYRE (4) du 15/09/24.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024 à 13 heures 15.

DEPARTEMENTAL 4 - POULE B :

- Match BORD St GEORGES (2) / CHAMBON (3) du 15/09/24.

Amende de 30 euros à Chambon pour demande tardive (moins de 5 jours avant la rencontre).

DEPARTEMENTAL 4 - POULE C :

- Match PEYRAT LA NONIERE (2) / St SULPICE-St GEORGES (2) du 07/09/24.

FEMININES - DIVISION 1 :

- Match EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) / AHUN (1) du 21/09/24.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au SAMEDI 23 NOVEMBRE 2024 à Evaux les Bains.

FEMININES - DIVISION 2 - BRASSAGES - POULE A :

- Match GRAND-BOURG (1) / CREUSE AVENIR 2005 (1) du 14/09/24.

La Commission fixe la rencontre, après accord écrit des deux clubs, au SAMEDI 19 OCTOBRE 2024.

COUPES

* COUPE DE LA CREUSE :

49 équipes engagées (même nombre que la saison 2023/2024) : AHUN (1) ; AJAIN (1) ; AUBUSSON EF (1) ; AUZANCES (1) ; BENEVENT-MARSAC (1) ; BETETE-ROCHES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOURGANEUF (1) ; BOUSSAC (1) ; BUSSIÈRE-DUNOISE (1) ; CHAMBON (1) ; CHAMPAGNAT (1) ; CHARRON (1) ; CHENERAILLES (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; DUN-NAILLAT (1) ; EVAUX-BUDELIERE (1) ; FELLETIN (1) ; FLAYAT (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; FURSAC (1) ; GOUZON AVENIR (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (1) ; FC GUERET (1) ; JARNAGES-PARSAC (1) ; LUSSAT (1) ; MAINSAT-SANNAT (1) ; MAUTES (1) ; MEASNES (1) ; MERINCHAL (1) ; NOUZIERS-LA CELLETTE (1) ; PEYRAT LA NONIERE (1) ; RETERRE-FONTANIERES (1) ; SARDENT (1) ; SOUMANS (1) ; ESM LA SOUTERRAINE (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St DIZIER-LEYRENNE (1) ; St FIEL (1) ; St MAURICE ES (1) ; St SEBASTIEN-AZERABLES (1) ; St SILVAIN-MONTAIGUT (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; St SULPICE-St GEORGES (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1) ; VALLIERE (1).

Equipe ayant refusé l'engagement : ROYERE DE VASSIVIERE (1).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 24 entrants
- Deuxième tour : 12 qualifiés + 10 entrants
- Troisième tour : 11 qualifiés + 9 entrants
- 8^{èmes} de Finale : 10 qualifiés + 6 entrants

* COUPE JEAN BUSSIÈRE :

33 équipes engagées (+ 6 par rapport à la saison 2023/2024) : AHUN (2) ; AUBUSSON EF (2) ; AUZANCES (2) ; BENEVENT-MARSAC (2) ; BORD St GEORGES (2) ; BOURGANEUF (2) ; BOUSSAC (2) ; CHAMBON (2) ; CHAMPAGNAT (2) ; CHENERAILLES (2) ; CLUGNAT (2) ; EVAUX-BUDELIERE (2) ; FELLETIN (2) ; FLAYAT (2) ; FURSAC (2) ; GOUZON AVENIR (2) ; GRAND-BOURG (2) ; ES GUERETOISE (3) ; JARNAGES-PARSAC (2) ; LUSSAT (2) ; MAINSAT-SANNAT (2) ; MERINCHAL (2) ; PEYRAT LA NONIERE (2) ; SARDENT (2) ; ESM LA SOUTERRAINE (2) ; St AGNANT DE VERSILLAT (2) ; St DIZIER-LEYRENNE (2) ; St FIEL (2) ; St MAURICE ES (2) ; St SULPICE LE GUERETOIS (2) ; St SULPICE-St GEORGES (2) ; St VAURY (2) ; Ste FEYRE (2) ; VALLIERE (2).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 4 entrants
- Deuxième tour : 2 qualifiés + 31 entrants
- 8^{èmes} de Finale : 16 qualifiés

* COUPE ANDRE LATERAS :

11 équipes engagées (- 1 par rapport à la saison 2023/2024) : AUBUSSON EF (3) ; AUZANCES (3) ; BENEVENT-MARSAC (3) ; BOURGANEUF (3) ; BOUSSAC (3) ; CHAMBON (3) ; GOUZON AVENIR (3) ; MERINCHAL (3) ; St AGNANT DE VERSILLAT (3) ; St SULPICE LE GUERETOIS (3) ; Ste FEYRE (3).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 6 entrants
- ¼ de Finale : 3 qualifiés + 5 entrants

* COUPE GILBERT ANDRIVET :

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 2 entrants
- Deuxième tour : 1 qualifié + 31 entrants
- 8^{èmes} de Finale : 16 qualifiés

* COUPE DE LA CREUSE FEMININE A 8 :

18 équipes engagées : AHUN (1) ; AUZANCES (1) ; BORD St GEORGES (1) ; BOUSSAC (1) ; CHENERAILLES (1) ; CLUGNAT (1) ; CREUSE AVENIR 2005 (1) ; EVAUX-BUDELIERE-MAINSAT-SANNAT (1) ; FLAYAT (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; LA FORET DU TEMPLE (1) ; GRAND-BOURG (1) ; ES GUERETOISE (2) ; LUSSAT-CHAMBON (1) ; MERINCHAL (1) ; St AGNANT DE VERSILLAT (1) ; St VAURY (1) ; Ste FEYRE (1).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 4 entrants
- 8^{èmes} de Finale : 2 qualifiés + 14 entrants

* COUPE DE LA CREUSE U18 :

8 équipes engagées : BENEVENT-MARSAC-LA SOUTERRAINE-DUN-NAILLAT (1) ; BOURGANEUF (1) ; FOOT GENERATION 2000-GOUZON AVENIR-JARNAGES-PARSAC (1) ; ES GUERETOISE (1) ; POLE SUD CREUSE (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

* COUPE DE LA CREUSE U15 :

9 équipes engagées : AUZANCES (1) ; FOOT GENERATION 2000 (1) ; ES GUERETOISE (1) ; NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRAILLES (1) ; POLE SUD CREUSE (1) ; LA SOUTERRAINE-BENEVENT-MARSAC- DUN-NAILLAT (1) ; St FIEL (1) ; St SULPICE LE GUERETOIS (1) ; Ste FEYRE (1).

Calendrier prévisionnel :

- Premier tour : 2 entrants
- ¼ de Finale : 1 qualifié + 7 entrants

* TIRAGES :

La Commission propose d'organiser les tirages chez les partenaires à compter de la première semaine de septembre.

Les tirages du premier tour des Coupes de la Creuse, Jean Bussière, André Latéras, Coupe de la Creuse U15 et Coupe de la Creuse Féminine à 8 auront lieu le lundi 7 octobre 2024 à 19 heures à Guéret au Siège du District.

* DIVERS :

La Commission rappelle que, **en cas d'arrêté municipal**, il sera **obligatoirement procédé à l'inversion** de la rencontre si le club adverse peut recevoir.

La Commission a ensuite revu certaines dates du calendrier prévisionnel.

Prochaine réunion : lundi 7 octobre 2024 à 18 heures 45

Le Président : Thierry ECOBICHON.